

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE / PLAN MERCREDI de : Communauté de communes Sauer-Pechelbronn

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 067-200013050-20251215-D_CC_064_2025-DE

Date de présentation du projet : 1 septembre 2025

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet :

Communauté de communes Sauer-Pechelbronn
1, rue de l'Obermatt
67360 DURRENBACH

Nom des correspondants :

Fonction élue : Marc Bastian
1, rue de l'Obermatt
67360 DURRENBACH

Fonction administrative : Valérie Messer
1, rue de l'Obermatt
67360 DURRENBACH

Téléphone :
marc.bastian@sauer-pechelbronn.fr

Téléphone : 03.88..90.77.62
valerie.messer@sauer-pechelbronn.fr

ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

☐ 4,5 jours (cadre général)

☒ 4 jours (dérogation)

1^{ère} année scolaire sous dérogation : 2019/2020

ARTICULATION AVEC LE PLAN MERCREDI : Oui ☒

Non ☐

Date validité PEDT : septembre 2025../ septembre 2028..

Durée PEDT : 3 ans

1. Périmètre et public concernés par le PEDT

a) Territoire concerné :

Nom des différentes communes participant au projet :

- Périmètre du PEDT : Communes de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn
- Nom des différentes communes participant au projet :
Biblisheim, Dieffenbach-lès-Woerth, Durrenbach, Eschbach, Forstheim, Froeschwiller, Goersdorf-Mitschdorf, Gunstett, Hégeney, Kutzenhausen, Lampertsloch, Langensoultzbach, Laubach, Lembach-Mattstall, Lobsann, Merkwiller-Pechelbronn, Morsbronn-les-Bains, Niedersteinbach, Oberdorf-Spachbach, Obersteinbach, Preuschkorf, Walbourg, Wingen, Woerth.

Noms des communes ayant droit à la Dotation de Solidarité Urbaine dite « cible » oui ☐ non ☒

Nom des communes ayant droit à la Dotation de Solidarité Rurale dite « cible » oui ☐ non ☒

b) Organisation des compétences « enfance -jeunesse »

<u>Echelon :</u>	Petite- enfance (0-3 ans)	Enfance (3-11 ans)				Jeunesse (+ de 12 ans)
		Scolaire	Périscolaire (hors mercredis)	Périscolaire mercredis	Extrascolaire (vacances)	
Communal		<u>X</u>				
Intercommunal	<u>X</u>		<u>X</u>	<u>X</u>	<u>X</u>	<u>X</u>
SIVOS						

Indiquer si le territoire se situe en zone prioritaire (de quel type : QPV, REP, ZRR...) :

c) Public concerné :

Nombre total d'enfants (et jeunes le cas échéant) concernés par le PEDT:

1203

- ❖ Niveau maternelle (3-6 ans) :
- ❖ Scolarisés en élémentaire (6-11 ans) :
- ❖ Niveau secondaire / 12-18 ans (le cas échéant)
- ❖ Majeurs / 18-25 ans (le cas échéant)

375
828
0
0

Le cas échéant, merci de bien vouloir préciser quelques caractéristiques de la population (parents/enfants) concernée :

Enfants scolarisés dans le collège de Woerth (périmètre du TER)

d) Etablissements d'enseignement scolaire concernés

Nom de l'établissement	Commune	Etab. public	Etab. privé	Projet d'école
Ecole élémentaire	Biblisheim	Oui		
Ecole primaire	Gunstett	Oui		
Ecole primaire	Walbourg	Oui		
Ecole primaire Jeu Frédéric Oberlin	Dieffenbach-les- Woerth	Oui		
Ecole Maternelle	Oberdorf- Spachbach	Oui		
Ecole du Seltzbach	Preuschdorf	Oui		
Groupe scolaire la rose des vents	Eschbach	Oui		
Ecole primaire	Forstheim	Oui		
Ecole les petits renards	Hegeney	Oui		
Ecole élémentaire	Laubach	Oui		
Ecole primaire	Morsbronn les Bains	Oui		
Ecole primaire	Kutzenhausen	Oui		
Ecole primaire	Merkwiller	Oui		

Ecole primaire	Lampertsloch	Oui		
Ecole primaire	Lobsann	Oui		
Ecole primaire	Durrenbach	Oui		
Ecole primaire	Froeschwiller	Oui		
Ecole primaire	Goersdorf Mitschdorf	Oui		
Ecole primaire	Langensoultzbach	Oui		
Ecole primaire	Woerth	Oui		
Ecole primaire	Wingen	Oui		
Ecole Henri Mertz	Lembach	Oui		
Collège	Woerth	Oui		

TOTAL : 23

2. Périodes de la journée et/ou de la semaine concernées par le PEDT

a) Organisation des activités périscolaires et extrascolaires :

Quels sont les temps d'accueil proposés sur le territoire (*les grands principes*) ?

- Lundi – mardi – jeudi-vendredi : pause méridienne (12h -14h variables en fonction des écoles), le soir après les cours (16h -18h30)
- Mercredi de 8h à 18h
- Accueil ALSH pendant les vacances scolaires :
 - 2 semaines vacances de la Toussaint
 - 2 semaines vacances d'hiver
 - 2 semaines vacances de printemps
 - 8 semaines vacances d'été (exception dernière semaine des vacances estivales)

b) Organisation de la semaine scolaire

Quels sont les horaires scolaires (*les grands principes*)

- ***4 jours : lundi / mardi / jeudi et vendredi matin et après midi (horaires variables en fonction des écoles)***

3. Etat des lieux

Faire l'inventaire de l'existant, des ressources et des contraintes permet de mieux prendre en compte les besoins des enfants et de leurs familles.

a) Quelles sont les activités périscolaires et extrascolaires déjà existantes ?

s'agit de recenser l'ensemble des activités proposées aux enfants différents temps concernés par le PEDT, aussi bien celles organisées par la commune, les associations, les clubs sportifs, des structures publiques (médiathèque, conservatoire...), des sociétés, des particuliers – merci de préciser la nature de l'activité et la structure organisatrice ex : Accueils de Loisirs (péri et/ou extrascolaire)* - associations sportives, culturelles, école municipale, etc...)

Structure	Activités proposées	Déclaré en Accueil de Loisirs
Périscolaire		
CCSP/Fdmjc	- Activités ludiques, artistiques, sportives, environnement.... - Activités en lien avec les associations du territoire	X oui, sur quelles périodes ? : Périscolaire et extrascolaire Midi et soir en temps scolaire Mercredi de 8 à 18h Vacances scolaires ☐ non
Activités musicales		
ECMU	Ecole intercommunale de musique Eveil musical Apprentissage d'instruments Pratique collective : atelier rock	☒ oui, sur quelles périodes ? : Stage musique en partenariat avec la FDMJC animation jeunesse 1 semaine en août ☐ non
5 Harmonies : Forstheim, Preuschdorf, Durrenbach, Wingen, Eschbach	Musique	☐ oui, sur quelles périodes ? : ☒ non
Association Culturelle et d'accordéons de Gunstett	Musique	☐ oui, sur quelles périodes ? : ☒ non
Ensemble d'accordéons MELODIA	Musique	☐ oui, sur quelles périodes ? : ☒ non
Théâtre		
7 troupes de théâtre en alsacien avec section jeunes	Théâtre alsacien	☒ oui, sur quelles périodes ? : Un centre de loisirs en alsacien avril 2022 en partenariat avec la FDMJC ☐ non
Les oiseaux du monde	Théâtre	☐ oui, sur quelles périodes ? : ☒ non
Sports		
ASSOCIATION SPORTIVE DE LA VALLÉE DE LA SAUER	Volley	☒ oui, sur quelles périodes ? : En partenariat avec FDMJC Jeunesse Camp Volley en été ☐ non
FOOTBALL CLUB DE DURRENBACH	Football	☒ oui, sur quelles périodes ? : En partenariat avec FDMJC 2 semaines de centre de loisirs football en été ☐ non

ASL HÉGENEY	Football	☒ non
ASL FOOT LEMBACH	Football	☐ oui, sur quelles périodes ? : ☒ non
ETOILE SPORTIVE DE MORSBRONN	Football	☐ oui, sur quelles périodes ? : ☒ non
FOOTBALL CLUB DE LANGENSOULTZBACH	Football	☐ oui, sur quelles périodes ? : ☒ non
RTS MARTIAUX DE SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER	Judo	☐ oui, sur quelles périodes ? : ☒ non
ARTS MARTIAUX DE MORSBRONN	Goshin Jutsu	☐ oui, sur quelles périodes ? : ☒ non
SPARTA BOXING CLUB	Kick Boxing	☐ oui, sur quelles périodes ? : ☒ non
WALBOURG ESCHBACH BASKET	Basket	☐ oui, sur quelles périodes ? : ☒ non
Tennis de Table Durrenbach	Tennis de table	☐ oui, sur quelles périodes ? : ☒ non
BADMINTON VALLÉE DE LA SAUER	Badminton	☐ oui, sur quelles périodes ? : ☒ non
MOOVNDANCE	Dance Hip hop	☒ oui, sur quelles périodes ? : En partenariat avec FDMJC stage en été en fonction des demandes des jeunes ☐ non
Castors de la Sauer	Danse folklorique	☐ oui, sur quelles périodes ? : ☒ non
Une semaine multisport est organisée durant les vacances de Février pour les enfants de 8 à 14 ans dans le cadre des ALSH Passerelle par la FDMJC en partenariat avec les différents clubs sportifs.		
Une matinée Découverte est organisée en septembre par l'équipe d'animation et les clubs sportifs pour les 4-9 ans pour faire découvrir les différents sports.		
Bibliothèques		
6 Bibliothèques, points lectures	Bibliothèques, animations jeux, contes	☐ oui, sur quelles périodes ? : ☒ non
Multi activités		
AGF	Bricolages, Jeux	☐ oui, sur quelles périodes ? : ☒ non

<i>Jeux</i>		Envoyé en préfecture le 19/12/2025
La phalange dorée		Reçu en préfecture le 19/12/2025
Jeux		Publié le
Proposition de soirée jeux avec la FDMJC		ID : 067-200013050-20251215-D_CC_064-2025-DE
		☒ non

a) Quelles sont les modalités d'information des familles des activités proposées :

- Site internet de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn
- <http://animation.sauer-pechelbronn.fr/fr/mercredi/accueil-du-mercredi-a-hegeney.html>
- Distribution des programmes via les écoles et le périscolaire (3 programmes distribués) en annexes.
-
-

b) Quels sont les besoins identifiés pour les différents publics (enfants selon les tranches d'âge, parents, etc...):

Territoire rural la communauté de communes Sauer-Pechelbronn est confronté à des problématiques spécifiques : distance, éloignement des équipements publics, éloignement des centres urbains proposant une offre culturelle, sportive et de loisirs variés. Il en ressort des besoins spécifiques pour les enfants et les jeunes :

- Faciliter l'accès à la culture et aux sports
- Ouvrir les enfants et les jeunes sur le monde
- Faciliter la mobilité des enfants et des jeunes.

Les enfants et les jeunes du territoire sont également confrontés au même besoin que les autres jeunes dans un monde en pleine mutation en particulier numérique et de transition écologique. Il en ressort des besoins aussi bien pour les enfants et les parents :

- De prévention autour du numérique
- Des actions de parentalité

c) Quelles sont les ressources mobilisables pour la mise en œuvre du PEDT :

Humaines : personnel municipal (ATSEM, animateurs, ETAPS, professeurs de musique, bibliothécaires...), intervenants associatifs (rémunérés ou bénévoles), structures culturelles, enseignants volontaires, prestataires, artistes, artisans, etc.

Infrastructures : bibliothèques, espaces sportifs, école de musique, cinéma, site culturel, etc.

Espaces : en dehors de l'école (locaux associatifs, salle polyvalente), et dans l'école.

Le territoire de la communauté de communes Sauer Pechelbronn présente un certain nombre d'atouts dans la mise en œuvre d'un PEDT :

- Existence d'un premier PEDT intercommunal de 2015-2018,
- 5 sites périscolaires gérés par la FDMJC,
- Des encadrants formés et expérimentés pour l'accueil d'enfants de 4 à 12 ans,

- Des agents de la communauté de communes qui peuvent intervenir animateur sportif, conseillère numérique
- Un tissu associatif développé qui peut s'impliquer dans les actions proposées dans le cadre du PEDT (associations sportives, associations culturelles...),
- Une offre culturelle et pédagogique locale via les musées : Maison rurale de Kutzenhausen, musée du pétrole de Merkwiller, musée de la bataille de 1870 à Woerth...,
- Un engagement politique en décembre 2022 pour le bilinguisme au sein des diverses structures portées par la CCSP
- Un schéma périscolaire qui prévoit la construction de 5 équipements périscolaires qui permettront le développement de l'offre éducative sur le temps périscolaire, notamment les mercredis.
 - Ces nouveaux sites sont adaptés pour l'accueil avec des salles adaptées par tranches d'âge, une salle de repos, un réfectoire, une cuisine de réchauffage et des sanitaires adaptés.
 - Le site de Lembach est fonctionnel depuis 2021. Le site de Hégeney qui accueille les mercredis est en service depuis novembre 2023, ainsi que le site de Durrenbach ; les sites de Woerth et Preuschkorf devront être en service en 2025 et 2026 respectivement.

d) Quelles sont les contraintes du territoire

Le territoire de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn est un territoire rural, peu densément peuplé et très étendu sur 24 communes. Une des contraintes du territoire est la distance entre les lieux de résidence et les lieux d'activités, la mobilité est un enjeu sur le territoire.

La seconde contrainte est liée à la disponibilité des bénévoles des associations qui ont le plus souvent une activité salariée de ce fait ne sont pas très disponibles. Certaines associations sont également vieillissantes et rencontrent des difficultés de renouvellement en particulier les associations culturelles (bibliothèques, amis du musée du pétrole, amis de la maison rurale...).

4. Objectifs éducatifs du PEDT et les moyens choisis

a) Quels sont les objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires :

La communauté de communes favorise l'harmonisation entre les communes en proposant une organisation et fixe des axes de travail. Pour cela elle s'appuie sur les 5 orientations de la politique jeunesse qui découle d'un diagnostic jeunesse réalisé en 2011.

Les axes retenus sont :

- développer une offre éducative, diversifiée, adaptée et de qualité afin de préparer les enfants au monde de demain et favoriser le vivre ensemble ;
- favoriser l'ouverture des enfants sur le monde pour développer son autonomie ;
- la coéducation : agir ensemble pour l'éducation des enfants sur le territoire ;
- Accompagner la vie associative.

En s'appuyant sur ces axes, la commission cohésion social a défini des objectifs pour ce Projet Educatif Territorial, dans l'esprit de la loi :

- permettre à l'enfant de développer son autonomie, de s'épanouir et de s'éveiller en lui proposant un éventail d'activités sportives, culturelles, socio-éducatives ou artistiques ; de développer le « bien

vivre ensemble » et la citoyenneté dans la cadre des activités de périscolaire et extrascolaire)".

- donner accès à tous les enfants en classes élémentaires à ces activités ;

En 2024 la communauté de communes Sauer-Pechelbronn a signé une convention avec l'éducation nationale dans le cadre de Territoire éducatif Rural. Le plan d'action du TER s'articule autour de 3 axes :

- Axe 1 : Renforcer l'ambition scolaire et éducative pour compenser les inégalités territoriales liées à la ruralité.
 - o Favoriser la réussite éducative
 - o Faire évoluer les représentations en matière de parcours scolaire
- Axe 2 : Favoriser l'accès à la culture, au sport et à une conscience environnementale
 - o Culture : promotion du livre et de la lecture, résidences culturelles et d'artistes, valorisation du patrimoine local et échanges transfrontaliers
 - o Sport : développer le partenariat avec les structures sportives, développer le savoir rouler à Vélo du CP à la 3^{ème}
 - o Environnement : éducation au développement durable
- Axe 3 : Promouvoir la santé et le bien être pour mieux accompagner la jeunesse et la parentalité

Ainsi les activités proposées dans le cadre du PedT s'inscrivent également largement dans les 3 axes identifiés du TER.

Ces activités devront être ludiques, de découverte et d'éveil. Elles n'ont pas vocation à remplacer les activités extrascolaires à l'année proposées par les associations sportives et culturelles listées précédemment. Des actions en partenariat entre la FDMJC et les associations locales sont proposées sur le temps extrascolaire.

Le groupe de pilotage du PEDT, qui correspond à la commission cohésion sociale, propose :

- Une accessibilité pour tous les enfants volontaires de 4 à 11 ans ;
- De s'appuyer sur les compétences et la disponibilité des acteurs éducatifs locaux existants tels que les animateurs périscolaires, les animateurs jeunesse, les enseignants de l'école de musique, intervenants des associations locales, des chargés de mission de la communauté de communes, etc...;
- De mobiliser une diversité d'intervenants extérieurs tels que les partenaires associatifs locaux et des intervenants spécialisés ;
- Un nombre d'enfant par groupe variant selon l'âge, des cycles scolaires et de l'activité proposée;

Les activités proposées visent à respecter le développement personnel de l'enfant, de sa sensibilité et de ses aptitudes intellectuelles et physiques, son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité. Elles prennent en compte l'enfant dans toutes ses dimensions et dans son environnement. Elles doivent avoir du sens pour l'enfant.

b) Quelles sont les propositions de loisirs et les modes d'organisation choisis pour répondre aux objectifs fixés ?

Accueils de Loisirs (péri et/ou extrascolaire) - associations sportives, culturelles, école municipale, etc...)

Sont listées ci-dessous les actions en plus des propositions classiques des associations sportives et culturelles citées plus haut. Certaines actions co-portées sont reprises dans le tableau. Le nouveau PeDT reprend des actions mis en place depuis plusieurs années

en particulier avec les associations sportives, il est également
orientation culturelle.

Types d'organisation proposés (ateliers, garderie, Accueil de Loisirs, associations, école municipale)	Quelles activités proposées ?	Public concerné : âge et nombre	Quel est le lien et la cohérence le champ scolaire (le projet d'école, l'équipe enseignante, projet partagé, intervenant commun, etc... ?)	Jour / Fréquence / période (si connus)	Horaires (si connues)
<i>Actions sportives : Axe 2 du TER</i>					
Atelier bouge ton corps Animation avec les associations du territoire	Initiation et découverte d'activité sportive	4/9 ans Entrée libre	X oui, précisez : Communication auprès des écoles, en lien avec l'axe 2 du TER ☐ non	1 samedi matin par semestre	9h-12h
ALSH mercredi	Atelier Bouge ton corps Initiation et découverte d'activité sportive	3/11 ans 40 enfants	X oui, précisez : En lien avec l'axe 2 du TER ☐ non	3 mercredi matins dans le trimestre	9-12h
Ecole / collège	Savoir rouler à vélo	6-14 ans CM+ college	x oui, précisez : en lien avec l'axe 2 du TER ☐ non		
Périscolaire Hegeney	Déplacement en vélo Bus	6-11 ans 20 enfants			
Ecole / Collège	Atelier Smashy/ actions volley Initiation au volley Club de volley	10-14 ans 200 enfants (smashy +section volley)	x oui, précisez : Action dans les écoles pour les CM initiation au volley et organisation d'un tournoi de volley interclasses Section Volley au collège ☐ non		
Centres de loisirs	ALSH Volley/multi sport	8/14 ans 40 enfants	x oui, précisez : en lien avec l'axe 2 du TER ☐ non	1 à 2 fois durant les vacances scolaires	
Camp Volley	Camp de 10 jours	12-18	x oui, précisez : en lien avec l'axe 2 du TER	Vacances	

	autour du volley	ans 20 jeunes	☐ non		
Centre de loisirs foot	Initiation et approfondissement lors de centre de loisirs en été	6-14 ans 130 jeunes	× oui, précisez : en lien avec l'axe 2 du TER ☐ non	2 semaines en été	
Actions autour de l'environnement : Axe 2 du TER					
Périscolaire	Cuisine. Gouter LocoEcolo. Atelier cuisine avec les produits locaux et anti gaspi	3-11 ans 350 enfants	× oui, précisez : en lien avec l'axe 2 du TER Projet avec les écoles maternelles autour des vergers ☐ non	1 fois par semaine dans les périscolaires	
Centre de loisirs	Nature/ découverte des environs	25 enfants	☐ oui, précisez : ☒ non	1 semaine été	
Périscolaire	Projet Grandir Dehors – appropriation de l'espace extérieur	120 enfants	× oui, précisez : en lien avec l'axe 2 du TER, école du dehors à Lembach, espace partagé extérieur à Hegeney ☐ non	1 fois par semaine dans les périscolaires	
Actions autour de la culture : Axe 2 du TER					
Périscolaire/ Mercredi	Actions autour du bilinguisme en périscolaire et mercredi dans le cadre des Mittwoch Uff Elsassich porté par la CeA	3-11 ans 40 enfants	☐ oui, précisez : X non	Actions dans les périscolaires / spectacle le mercredi dans le cadre de la semaine alsacienn e	
Stage théâtre alsacien pour les jeunes/Association de théâtre	Théâtre alsacien pour les jeunes/ section jeunes + 1 semaine de stage	5-16 ans	☐ oui, précisez : ☒ non		
Périscolaire / mercredi	Accès aux spectacles vivants	3-11 ans 40 enfants	× oui, précisez : en lien avec l'axe 2 du TER chante mai, réalisation d'une comédie musicale ☐ non	2 spectacles par an décembre	

Ecole de musique ECMU	Ateliers rock	6-18 ans 15 enfants	× oui, précisez : en lien avec l'axe 2 du TER chante mai, réalisation d'une comédie musicale ☐ non	1 répétition par semaine	
Stage Rock/centre de loisirs	Musique	6-18 ans 15 enfants	× oui, précisez : en lien avec l'axe 2 du TER chante mai, réalisation d'une comédie musicale ☐ non	1 semaine en août	
Stage Théâtre	Théâtre	12-18 ans	× oui, précisez : en lien avec l'axe 2 du TER club théâtre au collège ☐ non	1 semaine en aout + journées pendant les petites vacances	
Nuit de la lecture / bibliothèques	Lecture / contes	3-18 ans Entrée libre	× oui, précisez : en lien avec l'axe 2 du TER, action autour de la lecture, action des écoles pour la nuit de la lecture ☐ non	1 soirée du 21 au 25 janvier	
Actions Préventions Santé : Axe 3 du TER					
Périscolaires	Prévention à l'usage des écrans Intervention de la conseillère numérique + café parents	3-11 ans	× oui, précisez : En lien avec action de prévention dans les écoles lors du moi de la cybercriminalité Actions au collège sur le harcèlement et les fakes news ☐ non		
Ateliers nutrition Obésité	Ateliers nutrition obésité proposé par la CPTS (association de professionnels de santé)		× oui, précisez : En lien avec axe 3 du TER ☐ non		

5. Partenaires du projet :

a) Partenaires institutionnels :

- Communauté de communes Sauer-Pechelbronn

- Education nationale jeunesse et sport 67

b) Partenaires associatifs :

- FDMJC
- Association du musée du pétrole
- Association des amis de la maison rurale de Kutzenhausen
- Musée 1970 à Woerth
- ECMU
- Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
- CPTS pays des sources

c) Autres partenaires :

- Associations locales sportives et culturelles

6. Structure de pilotage :

a) Composition de la structure de pilotage :

Le comité de pilotage est composé des membres de la commission cohésion sociale de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn et de la FDMJC

b) Coordination du projet assuré par :

Nom et prénom : Valérie Messer

Fonction : Chargée de mission cohésion sociale

Adresse : 1 rue de l'Obermatt 67 360 DURRENBACH

Téléphone : 03 88 90 77 62

Adresse électronique : valerie.messer@sauer-pechelbronn.fr

c) Modalités de pilotage :

1 Réunions du COPIL par an lors des commissions cohésion sociales : nbr et élus / directeurs d'école/
coordinatrice peri / FDMJC /
En compléments des réunions TER

d) Éléments prévus dans le bilan/évaluation du projet :

Périodicité : Annuelle

Indicateurs retenus répondant aux objectifs visés :

- Indicateurs quantitatifs : nombre de demi-journée enfants, évolution de la fréquentation, nombre d'intervenants
- Indicateurs qualitatifs : diversité des activités proposées
- indicateurs (continuité éducative : projet partagé)

7. Articulation avec le Plan Mercredi : □

Pour rappel, les axes poursuivis de la Charte Qualité Plan Mercredi

Axe 1 : complémentarité et cohérence éducatives des différents temps de l'enfant, notamment :

- lien avec le projet d'école,
- déclinaison des parcours éducatifs sur le temps scolaires et périscolaires,
- collaboration équipe enseignante /équipe animation (exemple : participation du directeurs AL au conseil d'école, participation des directeurs d'école au comité de pilotage enfance/jeunesse, mutualisation locaux, etc...)

Axe 2 : accueil de tous les publics, notamment :

- inclusion des enfants porteurs de handicaps et lien avec les AESH,
- développer la mixité sociale
- tarification progressive-mise en place d'une politique d'information des famille sur le site de la collectivité

Axe 3 : mise en valeur de la richesse des territoires, notamment,

- découverte de l'environnement (naturel, institutions, patrimoine, etc...)
- construction de partenariats avec les structures ressources du territoire (bibliothèque, école municipale, associations sportives et / ou culturelles, sites naturels) et le cas échéant, lien avec les habitants (parents, bénévoles, etc...)

Axe 4 : développement d'activités éducatives de qualité, notamment

- proposition d'activités conçues dans une logique de découverte et sur une approche ludique, et créatrice
- activités qui s'inscrivent en harmonie dans le rythme de la journée des enfants dans le respects de leurs besoins physiologiques
- la participation aux activités est fondée sur le libre choix des enfants
- les activités sont le plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours, de manière à respecter une certaine progressivité pédagogique, et aboutissent régulièrement à une réalisation finale selon la nature de l'activité (spectacle, objet, œuvre artistique, etc...)

Lister les Accueils de Loisirs concernés par le plan mercredi et indiquer, comment dans le respect de la charte qualité, les nouvelles propositions d'organisation et d'activités répondent aux 4 axes prioritaires

La mise en place des mercredis gérés par la communauté de communauté, organisés par la FDMJC, permet de proposer tous les mercredis un accueil de qualité pour les enfants de 4 à 11 ans encadrés par des animatrices professionnelles qui interviendront lors des mercredis.

- L'objectif des activités des mercredis est de faire connaître aux enfants les richesses et la diversité du territoire. En effet, peu d'enfants connaissent les divers musées du territoire, à part le château du Fleckenstein. Ainsi des visites à la Maison Rurale à Kutzenhausen et/ ou au musée du Pétrole à Merwiller Pechelbronn sont régulièrement organisées. Cette ouverture sur les musées du territoire s'inscrit également dans la volonté de développer les activités culturelles auprès des jeunes du territoire, cette approche culturelle est en effet à développer sur le territoire.

Les activités proposées les mercredis s'inscrivent dans les axes de développement portées par la communauté de communes, en particulier l'environnement, et permettront l'intervention des acteurs locaux en particulier les associations locales culturelles, sportives et environnementales. Depuis 2022 la communauté de communes a affiché une volonté politique de développer le bilinguisme sur le territoire, une des portes d'entrée sont les enfants, des actions autour du bilinguisme avec des intervenants extérieures pourront être programmées.

Dans le cadre des mercredi il s'agira également de créer des activités en lien avec **l'école de Hégeney**. L'environnement est au cœur **du projet partagé avec l'école d'Hégeney avec la gestion partagé d'un jardin pédagogique** dans le site du périscolaire, site mutualisé avec l'école maternelle de Hegeney. Un espace extérieur sera aménagé par les enfants avec plantation d'arbres fruitiers, carrés potagers. Dans le cadre de la nouvelle construction une cuve de récupération des eaux de pluies est réalisée pour l'arrosage de ces plantations. L'instar du projet « grandir dehors » menée à Lembach, un lieu de vie extérieur sera utilisé par le périscolaire.

Accueil de Loisirs / Mercredi de : HEGENEY

Types d'activités/ projets spécifiquement développés durant la journée du mercredi	Axe 1 : complémentarité et cohérence éducatives des différents temps de l'enfant	Axe 2 : accueil de tous les publics	Axe 3 : mise en valeur de la richesse des territoires,	Axe 4 : développement d'activités éducatives de qualité
Accueil Périscolaire du mercredi	Accueil du mercredi dans les nouveaux locaux de l'école maternelle et du périscolaire, mutualisation de la salle de motricité, de la salle de repos, des sanitaires petits et de l'espace extérieur Projet d'aménagement de l'espace extérieur en partenariat avec l'école	6 tranches de tarifs en fonction du quotient Familial (voir tableau ci- dessous) Formation des encadrants FDMJC avec le CREJ pour accueil d'enfants en situation de handicap	Visite des musées du territoire Visites de fermes et ruchers (découvertes des producteurs locaux)	Activités proposées par cycle de 7 semaines (période entre vacances avec une thématique - sport : atelier bouge ton corps - accès à la culture - 2 spectacles durant l'année (spectacle en alsacien + opéra) - Activités nature Pour l'année 2025-2026 il est proposé sur des périodes historiques : • Les premières civilisations (Égypte, Grèce, Rome, Gaulois) • Le Moyen Âge • Les Temps modernes • La conquête spatiale

Tableau à reproduire par Accueil de Loisirs du Mercredi

Programme des mercredis à Hegeney Du 1er septembre au 17 octobre 2025



Thème : La préhistoire

Des activités...

- **Manuelles : Origami trousse dinosaure, fresque, portrait dino, ...**
- **Grand jeu**
- **Loto Bingo**
- **Cuisine : cookies dinosaure**
- **Jeux (sportif et collectif) : La poursuite du jurassien, Ouf de dino;...**
- **...**



Pour enrichir cette période de la préhistoire, a été proposé :

- Une visite virtuelle de la grotte de Lascaux, accessible en ligne, permettant aux enfants d'explorer les peintures rupestres comme s'ils y étaient.
- Le visionnage de vidéos sur la découverte de la grotte Chauvet

Dans ce cas, joindre :

- la convention Charte Qualité Plan Mercredi

- avec son annexe dénommée « Informations relatives aux Accueils de Loisirs Périscolaires du Mercredi respectant les principes de la charte Qualité »
- chaque projet pédagogique de l'équipe de direction et d'animation de chaque Accueil de Loisirs Périscolaire du Mercredi

8. Signataires du projet :

Date :	Date :	Date :	Date :
Le Président de l'EPCI	Le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale	Le Directeur de la CAF	Le Préfet
Date :	Date :	Date :	Date :
Le cas échéant, le représentant d'une autre collectivité territoriale	Le cas échéant, le représentant de l'association	Le cas échéant, le représentant d'autres partenaires	

9. Liste des annexes :

- Tout autre document que vous jugerez utile pouvant donner des informations complémentaires concernant votre projet (à lister)
- Documents liés au Plan Mercredi : cf ci-dessus point n° 7